

**Action 2 : Jeunesse,
éducation, citoyenneté locale
et européenne
(« La
participation des jeunes dans
la vie locale »)**

BASSE-NORMANDIE MACÉDOINE

Sommaire :

- ▶ [Partenaires](#)
- ▶ [Introduction](#)
- ▶ [Action 2.1 : « Aider les autorités locales à définir et mettre en œuvre des politiques de jeunesse durables et participatives »](#)
- ▶ [Action 2.2 : « Les jeunes acteurs de leur parcours de vie : s'orienter dans sa formation, son métier, être mobile en Europe »](#)
- ▶ [Action 2.3 : « La francophonie, porteuse de valeurs citoyennes humanistes et universelles »](#)
- ▶ [Action 2.4 : Coopération autour de la mémoire et de l'éducation à la paix](#)
- ▶ [Impact attendu en fin de projet](#)

Partenaires

Coordination :

BN :

- ▶ Maison de l'Europe de Caen Basse-Normandie

MK :

- ▶ Agence de la Démocratie Locale (ADL) du Kosovo/Kumanovo
- ▶ SEGA

Partenaires envisagés (liste non exhaustive et à développer au fil du projet) :

BN et France :

- ▶ Service régional en charge de la jeunesse et des sports
- ▶ Service régional en charge de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'apprentissage
- ▶ Service régional en charge de l'éducation et de l'enseignement supérieur
- ▶ Direction régionale de la Jeunesse et des Sports (DRDJS)
- ▶ Établissements publics du second degré
- ▶ Délégation académique aux relations internationales et à la coopération (DARIC)
- ▶ Université et Rectorat de Caen

MK :

- ▶ Ministère de la Jeunesse et des Sports
- ▶ association YMCA Macedonia
- ▶ lycées à classes francophones
- ▶ centres SALTO Youth

Introduction

En ce qui concerne les jeunes, les politiques locales ont trois tendances : les ignorer, les percevoir comme une menace ou les voir comme une ressource.

Du côté macédonien, la jeunesse est ignorée par les politiques locales à un tel point qu'il n'existe pas dans les municipalités de service ou de responsable pour la jeunesse. Quant à la France, la jeunesse y est de plus en plus perçue comme une menace, une telle perception de la jeunesse s'exprimant tant dans les médias que dans le discours des politiques. Il n'est d'ailleurs pas rare que les politiques locales de jeunesse se confondent avec les politiques de prévention de la délinquance. Un tel constat national est également valable, sans toutefois vouloir généraliser, en Basse-Normandie. Si les difficultés à définir et à mettre en œuvre des politiques locales de jeunesse sont différentes dans nos deux territoires partenaires, ceux-ci expriment tous deux le souhait de voir dans les jeunes une ressource et non plus de les ignorer ou de les percevoir comme une menace.

Voir les jeunes comme une ressource, c'est les percevoir comme des acteurs de la vie locale qu'il faut impliquer dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques. En effet, pour que les ressources potentielles des jeunes puissent s'exprimer, il est nécessaire de les intégrer à la vie locale et aux prises de décisions les concernant. Tant du côté macédonien (dans le cadre de la Stratégie nationale Jeunesse) que bas-normand (dans le cadre du Schéma régional d'aménagement du territoire/SRADT), la participation des jeunes apparaît comme une priorité politique à long terme. Cette volonté de faire participer les jeunes n'est pas seulement une réalité dans ces deux territoires, c'est également le cas dans toute l'Europe, tant par le « plan D » (Démocratie, Dialogue et Débat) de la Commission européenne que dans la Charte sur la participation des jeunes du Conseil de l'Europe.

Les priorités politiques en matière de participation des jeunes ne se suffisent pas à elles-mêmes, elles doivent être accompagnées d'actions concrètes au niveau local. L'action 2 « La participation des jeunes dans la vie locale » du présent projet va donc proposer de faire de la participation des jeunes à la vie locale et aux prises de décisions les concernant l'axe d'intervention majeur qui se déclinera tant au niveau des autorités locales, des établissements scolaires que des associations. Pour ce faire, la méthodologie de travail proposée prévoit un temps de consultation des jeunes des différents territoires concernés, car c'est pour et avec eux que ce programme de coopération doit se mettre en place.

Pour que la démarche de cette action soit durable, les principes de la Charte de la coopération décentralisée pour le développement durable constitueront un guide pour la réalisation des activités. Ainsi, non seulement les jeunes seront impliqués dans les activités de l'action, mais l'ensemble des acteurs concernés et en premier lieu les autorités locales. Celles-ci seront l'une des principales cibles du projet, il s'agira par là de les aider à mettre en œuvre les orientations politiques tant locales qu'européennes citées plus haut.

Action 2.1 : « Aider les autorités locales à définir et mettre en œuvre des politiques de jeunesse durables et participatives »

Objectifs spécifiques :

Organisation de rencontres, de formations, d'ateliers dans les deux régions sur :



L'information, les jeunes et les autorités locales

- ▶ Les formes variées de la participation des jeunes au niveau local, en particulier les formes institutionnelles
- ▶ Les relations entre les médias, les jeunes et les autorités locales
- ▶ Échanges sur les activités via Internet
- ▶ Publication d'un guide pédagogique sur la définition et la mise en œuvre des politiques locales durables de jeunesse en y associant les jeunes
- ▶ Rencontre de jeunesse entre les deux territoires, ouverte à l'Europe, pour la mise en commun des activités précédentes

Description/Déroulement :

Activité 1 :

Toute politique locale de jeunesse visant la participation des jeunes ne peut se faire qu'avec une diffusion effective de l'information. Un travail de réflexion et de formation s'impose donc sur l'information des jeunes au niveau local dans nos deux territoires, tout en gardant à l'esprit que cela se situe dans l'espace européen.

La première activité de l'action 2.1 consistera donc en la tenue de rencontres/formations dans les territoires concernés avec les thèmes suivants :

- ▶ La place de l'information des jeunes dans le développement des politiques publiques d'éducation et de jeunesse.
- ▶ Analyse des méthodologies des connaissances et des expériences des participants.
- ▶ Réflexion sur les enjeux de partage du pouvoir, liés au développement de l'accès à l'information des jeunes au niveau local.
- ▶ Les politiques municipales d'information des jeunes en milieu rural et urbain.
- ▶ Les élus locaux et associatifs et leur rapport à la diffusion de l'information.
- ▶ Les jeunes et leur rapport à l'accès et à la recherche d'information.
- ▶ La participation des jeunes à la définition de leur propre besoin en information (travail sur la base de la Charte européenne de l'Information Jeunesse)

Les méthodes pédagogiques suivantes seront utilisées : échanges d'expériences, présentation d'outils, exposés/témoignages, mise en pratique.

Dans ces rencontres/formations, l'accent sera mis sur l'information concernant les institutions publiques locales (autorités locales, association etc.), leurs mécanismes de prise de décision et le fonctionnement de leurs instances représentatives dans les deux territoires. Ces rencontres se feront des deux côtés et serviront à la préparation des rencontres communes.

Au niveau de cette activité, un lien sera établi avec l'action 1.2 « L'accès local des citoyens à Internet et au logiciel libre (open source), une composante du développement durable des territoires en voie de désertification », notamment sur la partie concernant l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) pour s'informer sur l'actualité locale. Concrètement, cela signifie que des participants et des intervenants seront communs aux activités des deux actions.

Activité 2 :

La participation des jeunes aux prises de décision et à la vie locale revêt des formes variées : association, manifestation, pétition, conseil de jeunes, forum de jeunes, etc. Cette seconde activité aura pour objectif d'échanger sur les expériences liées à la participation des jeunes. L'accent sera mis sur la participation institutionnelle en

2 : Jeunesse, éducation, citoyenneté locale et européenne (« La participation des jeunes dans la vie

particulier au niveau des autorités locales, l'objectif étant que cette activité contribue à améliorer la qualité de la participation des jeunes dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques locales de jeunesse.

Les objectifs seront les suivants :

- ▶ État d'autres lieux/formes de participation des jeunes dans les deux territoires et en Europe
- ▶ Les jeunes comme ressources de la vie locale
- ▶ Principes et enjeux de la participation des jeunes
- ▶ Mieux distinguer et mieux comprendre les différentes formes de participation des jeunes
- ▶ Formaliser la participation des jeunes dans les instances dirigeantes des associations
- ▶ Formaliser la participation des jeunes dans les autorités locales

Afin d'inscrire cette activité dans une logique de développement durable, l'accent sera mis sur les implications de la participation des jeunes au niveau local. Pour cela, les interactions entre les jeunes et leur environnement seront particulièrement étudiées et mises en valeur (familles, écoles, associations, entreprises, institutions, etc.).

Au niveau de cette activité, un lien sera établi avec la première action 1.1 « Citoyens actifs - partenaire dans le développement », notamment sur la partie concernant l'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication dans les mécanismes de consultation des citoyens

Activité 3 :

L'information et la participation des jeunes au niveau local sont étroitement liées à leur accès et leur présence dans les médias locaux. Ceux-ci peuvent constituer une des premières sources d'information des jeunes sur les institutions et les enjeux locaux tout comme ils peuvent constituer l'une des premières sources d'influence des jeunes. Mais pour cela, encore faut-il que les jeunes aient accès à des médias de qualité et que ceux-ci prennent en compte leurs points de vue. Pour travailler sur cette thématique, des ateliers seront organisés dans les deux territoires sur les thèmes suivants :

- ▶ Appréhender les stratégies pluri-médias et les usages des médias par les jeunes
- ▶ L'utilisation des médias locaux par les autorités locales pour améliorer la communication avec les jeunes
- ▶ L'utilisation de l'Internet par les jeunes
- ▶ Les relations entretenues par les médias ou les correspondants locaux avec les autorités et les associations locales en matière d'information ayant trait à la jeunesse.

Au niveau de cette activité, un lien sera établi avec certaines activités de l'actions 3 « Société de l'information et médias », notamment sur les parties concernant l'amélioration du traitement de l'actualité locale par les médias.

=> Ces trois activités de formation, de rencontres et d'ateliers se dérouleront séparément dans les deux territoires avec la participation de jeunes, de responsables municipaux et associatifs. Une mise en commun des travaux sera réalisée via l'espace « Jeunesse, éducation et citoyenneté » du portail de la coopération normando-macédonienne que réalisera le Courrier des Balkans. Ces activités seront en partie animées par une équipe mixte d'intervenants bas-normands et macédoniens. Ensemble, ils piloteront les activités de manière à ce que l'ensemble des documents produits donne lieu à la réalisation d'un document pédagogique portant sur la définition et la mise en œuvre des politiques locales durables de jeunesse en y associant les jeunes.

Activité 4 : (demande de financement à faire au programme européen « Jeunesse en action »)

Durant la seconde année du projet, une rencontre sera organisée entre les jeunes bas-normands et macédoniens ayant participé aux activités de l'action 2. Cette rencontre sera encadrée par une équipe mixte

normando-macédonienne. Cette activité sera ouverte à la participation de jeunes d'Europe et fera l'objet d'une demande de financement au programme européen Jeunesse en Action. Durant cette rencontre, les jeunes impliqués travailleront à l'élaboration d'un plan de travail commun qui définira la suite des actions en fonction des attentes des jeunes et des contraintes liées aux ressources disponibles ou mobilisables.

Concernant la participation de jeunes du reste de l'Europe, il est important de préciser qu'une priorité sera donnée aux jeunes issus de collectivités locales et d'associations déjà engagées dans une coopération avec l'un ou l'autre territoire. La rencontre pourrait rassembler entre 20 et 60 jeunes suivant les financements mobilisables (notamment du programme Jeunesse en action).

Activité 5 :

À partir des travaux des activités 1 à 4 ainsi que des expériences de l'action 1 en matière de politique de jeunesse, réalisation et publication d'un guide pédagogique sur la définition et la mise en œuvre des politiques locales durables de jeunesse en y associant les jeunes.

Action 2.2 : « Les jeunes acteurs de leur parcours de vie : s'orienter dans sa formation, son métier, être mobile en Europe »

Objectifs spécifiques :

L'orientation des jeunes est une question centrale des politiques de jeunesse et éducative tant au niveau national que local, mais aussi européen. À cela, il faut ajouter la question de la mobilité. Seules une bonne orientation et la mobilité des jeunes peuvent garantir le développement durable des territoires : l'orientation doit tenir compte des ressources de la jeunesse, des attentes du territoire, etc. Concernant l'orientation et la mobilité, les constats bas-normand et macédonien sont identiques (dans des proportions toutefois différentes) : les jeunes de ces deux territoires rencontrent des difficultés pour exploiter au mieux l'offre éducative et de formation de leur espace de vie, ils sont peu mobiles mais quittent la région pour ne plus y revenir car il n'y trouvent pas les formations qu'ils cherchent. Ces préoccupations communes et l'enjeu que celles-ci représentent fondent toute la légitimité d'en faire un objet d'activité spécifique.

Les jeunes organisés en association ou en conseil de vie lycéenne/étudiante peuvent jouer un rôle essentiel dans l'amélioration des politiques locales et d'établissement en matière d'orientation et de mobilité. C'est pourquoi l'action 2.2 va s'organiser autour de la tenue d'une rencontre commune de jeunes bas-normands et macédoniens sur ces sujets.

Description/Déroulement :

Deux activités seront menées dans cette action 2.2 :

1. Organisation d'une rencontre normando-macédonienne de représentants lycéens sur le thème de l'orientation et la mobilité des jeunes
2. Réalisation d'un guide de bonnes pratiques sur l'orientation et la mobilité des jeunes

Cette rencontre comprendra les sujets suivants :

- ▶ Identifier les enjeux de l'orientation des jeunes dans les deux territoires (éducation, formation, métier, mobilité)
- ▶ Identifier les pratiques visant à accompagner l'orientation des jeunes
- ▶ L'orientation des jeunes comme enjeu du développement durable, du local à l'échelle européenne
- ▶ Le rôle de coordinateur pouvant être pris par les autorités locales en matière d'orientation des jeunes
- ▶ Les métiers spécifiques de l'orientation des jeunes
- ▶ Information et orientation
- ▶ Les jeunes et leur rapport à l'information pour leur orientation

Les participants à cette rencontre la prépareront en amont par la récolte d'informations propres à leur territoire. Après la rencontre, une action sera organisée par les jeunes dans leur territoire d'origine pour témoigner de ce qu'ils ont échangé avec leurs collègues de l'autre région. Accompagnés par des professionnels de l'orientation, les participants à la rencontre réaliseront un guide commun d'analyses comparées des enjeux locaux et européens de leur territoire en matière d'orientation et de mobilité. Ce guide à destination des organisations de jeunesse (lycéennes, étudiantes, citoyennes) comprendra également une partie pratique constituée de fiches et d'exemples d'activités concrètes permettant d'améliorer l'orientation et la mobilité des jeunes. Pour des raisons de coût et de protection de l'environnement, ce guide sera publié uniquement dans sa version électronique. Le guide s'adressant à des leaders associatifs lycéens et étudiants tout comme aux directions d'établissement et élus locaux, il est fort probable que ce public pourra être atteint par une diffusion numérique du guide.

Dans un souci de faire se rencontrer les acteurs concernés par l'orientation, la rencontre n'impliquera pas seulement des jeunes mais aussi des responsables d'établissements éducatifs et de formation, des élus locaux, etc.

La question de l'utilisation des NTIC au service de l'orientation et de la mobilité des jeunes sera au cœur de cette activité. Un lien pourra ainsi être fait avec l'action 1.2 au sujet de l'accès des jeunes à l'information via l'Internet, voire de la formation à distance.

Action 2.3 : « La francophonie, porteuse de valeurs citoyennes humanistes et universelles »

Objectifs spécifiques :

Les jeunes de la région bas-normande et macédonienne ont en commun d'être des jeunes européennes, mais il ne faut pas oublier qu'elles sont toutes deux des jeunes de la francophonie. Le français, du côté macédonien, reste une langue étrangère apprise notamment par des jeunes leaders, ceux-là mêmes que l'on retrouve souvent dans les associations, les administrations, etc. Si les langues sont un outil de communication, il ne faut pas pour autant en oublier qu'elles portent en elles également des traditions et une façon de penser. Le français véhicule incontestablement, à travers l'Europe et le monde, une tradition de libre-pensée et d'humanisme. De la Révolution française aux « French doctors », la France et les Français sont porteurs d'une certaine conception de l'engagement : défense du droit, volontariat, humanisme, etc. Dans le contexte de la construction européenne et de la mondialisation, ces valeurs que véhicule la francophonie se doivent d'être affirmées de sorte que les francophones, en particulier les jeunes, se sentent eux aussi porteurs de ces valeurs. Pour contribuer à faire valoir ces valeurs de la francophonie, l'action 2.3 se propose d'envisager toute une série d'activités d'échanges de jeunes volontaires au profit de la francophonie et de ses valeurs :

- ▶ Échanges de jeunes volontaires francophones (Service volontaire européen/SVE, AFVP, Service Coopération au

Développement/SCD, La Guilde Européenne du Raid, etc.)

- ▶ Soutien à l'enseignement du français
- ▶ Contacts et échanges inter-établissements
- ▶ Mobilité des jeunes
- ▶ Dons d'ouvrages et de matériel pédagogique audiovisuel

Description/Déroulement :

Activité 1 :

Le comité de pilotage de l'action « Société de l'information et Médias » organisera l'accueil et l'envoi de volontaires et de stagiaires dans le cadre de programmes déjà existants et financés. De cette manière, les échanges en question ne seront pas à la charge du financement de la Région ou du Ministère des Affaires étrangères.

Sur l'accueil et l'envoi de volontaires et de stagiaires, le comité de pilotage s'occupera d'étudier les demandes et d'identifier les lieux possibles d'accueil de part et d'autre. Du côté macédonien, une priorité pour l'accueil sera donnée aux projets d'intervention directe dans l'enseignement du français dans les classes bilingues en soutien aux équipes déjà en place. Du côté de la Basse-Normandie, l'accueil sera donné en priorité aux projets de promotion du pays partenaire en France. Concrètement, suivant leur statut, les volontaires pourront être amenés à :

- ▶ Mener des actions d'enseignement du français
- ▶ Organiser des activités périscolaires
- ▶ Augmenter les possibilités des jeunes élèves et étudiants d'être en contact avec des francophones
- ▶ Faire la projection de films dans les villages

Activité 2 :

Les besoins en matériel pédagogique sont importants en Macédoine pour l'apprentissage du français. C'est pourquoi cette activité va se concentrer sur la collecte de matériel pédagogique audiovisuel (livres, cassettes, DVD, posters et autres) pouvant être utile au travail d'apprentissage du français. Concrètement, une collecte sera organisée en partenariat avec une association capable également d'en faire le tri.

Activité 3 :

Alors que la Région Basse-Normandie a fortement exprimé le souhait d'établir des relations durables avec un ou plusieurs lycées macédoniens, l'Ambassade de France pourrait très bientôt être en recherche d'un lycée pour réaliser un appariement avec un établissement de Tetovo. Après la rencontre scolaire de septembre 2007, des actions de sensibilisation des lycées de Basse-Normandie vont être menées auprès des directeurs dans l'objectif de réaliser cet appariement pour l'automne 2007.

Action 2.4 : Coopération autour de la mémoire et de l'éducation à la paix

Cette action sera menée sans financement direct par ce projet, mais des coopérations seront recherchées pour sa

mise en Suvre.

La Macédoine fut un des principaux théâtres du front d Orient qui, sous la conduite du général Franchey d Espérey, permit aux troupes alliées, principalement serbes et françaises, de remonter victorieusement de Salonique à Belgrade, en 1917-1918. Il s agit d un épisode majeur de la Première Guerre mondiale, pourtant aujourd hui bien oublié en Europe occidentale.

- ▶ cf. Notre fiche <http://crbn-mk.courriers.info/les-r...> " class="spip_out">« Les relations franco-macédoniennes » [<http://crbn-mk.courriers.info/les-r...>]

La Macédoine fut le tombeau de dizaines de milliers de soldats alliés, serbes, français ou issus des troupes coloniales. De très importants cimetières militaires français sont le théâtre de commémorations régulières à Skopje et Bitola. Les fouilles n ayant jamais été achevées, de nombreux soldats sont également restés sans sépulture, dans les montagnes de Macédoine. Parfois, les endroits où ils reposent sont connus, mais les difficultés du terrain ont empêché toute recherche approfondie.

La Basse-Normandie étant dépositaire d une part importante de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale, une coopération autour de ces lieux de mémoire des deux guerres pourrait facilement être développée, notamment dans le domaine de l accessibilité des lieux, de leur présentation et du développement d une culture de paix. En ce sens, l expérience du Mémorial de Caen pourrait se révéler extrêmement précieuse.

Impact attendu en fin de projet

- ▶ Consultation et implication des jeunes, par eux-mêmes et par les autorités locales, dans le processus de décision
- ▶ Développement de relations entre organismes d'accueil et d'envoi de jeunes des deux territoires et échange régulier de volontaires
- ▶ Meilleure capacité pédagogique pour les établissements macédoniens d'enseignement du français
- ▶ Développement d'échanges entre établissements scolaires des deux territoires